

## Séance du comité administratif du 7 mai 2024

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 7 mai 2024, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville;  
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;  
MM. Pierre Fortier et Jean-François Labbé, maires de la ville de Plessisville;  
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

formant quorum conformément à la loi.

M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste, est absent.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général;  
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;  
M<sup>me</sup> Vanessa Richer, greffière.

---

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 2 avril 2024 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
  - 5.1 Nouveau centre administratif – Déménagement – Offre de service – Approbation
  - 5.2 Nouveau centre administratif – Déchiquetage sur appel – Offre de service – Approbation
  - 5.3 Nouveau centre administratif – Achat d'appareils électriques – Autorisation
  - 5.4 Comité stratégique en développement social – Élaboration d'un plan d'actions – Offre de service – Approbation
  - 5.5 Comité régional en développement social du Centre-du-Québec – Représentant de la MRC au conseil d'administration – Désignation
  - 5.6 Culture Centre-du-Québec – GalArt 2024 – Demande de contribution – Autorisation
  - 5.7 Action patrimoine – Demande de partenariat – Autorisation
6. Ressources humaines
  - 6.1 Aménagement du territoire – Recrutement – Offre de service – Autorisation
  - 6.2 Maintien de l'équité salariale – Honoraires professionnels – Autorisation
  - 6.3 Conseillère agroalimentaire – Embauche – Autorisation
  - 6.4 Conseillère en promotion du territoire – Embauche – Autorisation
  - 6.5 Gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières – Départ à la retraite
  - 6.6 Fin d'emploi (salariée 10228) – Autorisation
  - 6.7 Fin d'emploi (salarié 10315) – Autorisation
  - 6.8 Fin d'emploi (salariée 10332) – Autorisation
  - 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salariée 70252) – Dépôt
7. Finances
  - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
  - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Document déposé
  - 8.1 Festival du Cheval de Princeville – Invitation
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

## **Séance du comité administratif du 7 mai 2024**

---

### **1. Ouverture de la séance**

---

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour**

---

CA-2024-05-075 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. Ordre du jour – Adoption**

---

CA-2024-05-076 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4. Séance ordinaire du 2 avril 2024 – Procès-verbal – Approbation**

---

CA-2024-05-077 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 2 avril 2024;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5. Administration**

---

#### **5.1 Nouveau centre administratif – Déménagement – Offre de service – Approbation**

---

CA-2024-05-078 ATTENDU QUE la MRC déménagera prochainement dans son nouveau centre administratif;

ATTENDU QUE la MRC souhaite obtenir les services d'une entreprise pour le déménagement des boîtes et du mobilier de la MRC;

ATTENDU l'offre de service reçue le 3 avril 2024 de la firme Rheault Déménagement pour la réalisation de ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service de la firme Rheault Déménagement pour le déménagement des boîtes et du mobilier de la MRC à un taux horaire de 60,67 \$ par travailleur, plus les taxes applicables, en plus des frais de kilométrage et le temps de route, tel que mentionné dans ladite offre de service;

## **Séance du comité administratif du 7 mai 2024**

---

D'AUTORISER le paiement de ces dépenses à même le Règlement d'emprunt numéro 368 pour le financement du nouveau centre administratif de la MRC;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.2 Nouveau centre administratif – Déchiquetage sur appel – Offre de service – Approbation**

---

CA-2024-05-079 ATTENDU QUE la MRC déménagera prochainement dans son nouveau centre administratif;

ATTENDU QUE la MRC souhaite obtenir les services d'une entreprise pour le déchiquetage de documents confidentiels sur appel pour la mise en œuvre de bonne pratique en termes de protection des renseignements personnels;

ATTENDU l'offre de service reçue le 2 avril 2024 de la firme Déchi-Tech Mobile pour la réalisation de ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service de la firme Déchi-Tech Mobile pour la location de trois consoles au montant de 195,00 \$, plus les taxes applicables, en plus des frais de destruction sur place de 130,00 \$ par visite, plus les taxes applicables, et ce, pour une période d'une année, tel que mentionné dans ladite offre de service;

D'AUTORISER le paiement de ces dépenses à même les activités financières de l'année courante – Administration;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.3 Nouveau centre administratif – Achat d'appareils électriques – Autorisation**

---

CA-2024-05-080 ATTENDU QUE la MRC déménagera prochainement dans son nouveau centre administratif;

ATTENDU les besoins en matière d'électroménagers, petits appareils électriques et autres accessoires pour la salle à manger et les salles de réunion;

ATTENDU QUE l'achat de ces appareils, pour une dépense estimée à 15 000 \$, sera effectué auprès de différents fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER le directeur général adjoint à approuver les dépenses liées à l'achat des électroménagers et divers appareils électriques et accessoires, pour un montant estimé à 15 000 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de ces dépenses à même le Règlement d'emprunt numéro 368 pour le financement du nouveau centre administratif de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4 Comité stratégique en développement social – Élaboration d'un plan d'actions – Offre de service – Approbation**

---

CA-2024-05-081

ATTENDU QUE la MRC désire réaliser une démarche de révision du rôle et du mandat du Comité stratégique en développement social (CSDS) et de son propre positionnement en matière de développement social;

ATTENDU l'offre de service de soumise par Simon Houle, consultant, pour accompagner la MRC et le comité dans leur démarche, d'une somme de 6 000 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service de Simon Houle, consultant, d'une somme de 6 000 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 Comité régional en développement social du Centre-du-Québec – Représentant de la MRC au conseil d'administration – Désignation**

---

CA-2024-05-082

ATTENDU QUE le Comité régional en développement social (CRDS) du Centre-du-Québec est une table de concertation regroupant des membres issus de ministères et d'organismes publics, d'organisations de secteurs diversifiés, de tables de concertation régionales et des cinq MRC du Centre-du-Québec;

ATTENDU QU'il y a actuellement un poste vacant au conseil d'administration du CRDS;

ATTENDU QUE le CRDS souhaite que chacun des territoires du Centre-du-Québec soit représenté au sein de son conseil d'administration;

ATTENDU QUE présentement, aucune personne provenant de la MRC de L'Érable ne siège au conseil d'administration;

ATTENDU QU'il reste une année de mandat au poste qui est actuellement vacant;

ATTENDU QUE les préoccupations du CRDS du Centre-du-Québec sont en lien avec le travail de la conseillère au développement des communautés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE DÉSIGNER M<sup>me</sup> Sandra Vigneault, conseillère au développement des communautés, comme représentante de la MRC de L'Érable au conseil d'administration du Comité régional en développement social (CRDS) du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.6 Culture Centre-du-Québec – GalArt 2024 – Demande de contribution – Autorisation**

---

CA-2024-05-083

ATTENDU QUE l'organisme Culture Centre-du-Québec a transmis à la MRC une demande de contribution dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du GalArt qui aura lieu le 21 novembre, dans la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE le GalArt est l'occasion de célébrer les créateurs et organismes culturels du Centre-du-Québec et de mettre en lumière les succès artistiques de la dernière année;

ATTENDU QU'une dizaine de prix seront remis aux artistes, artisans, écrivains et organismes culturels qui se seront démarqués par des projets novateurs, des réalisations exceptionnelles et des créations originales;

ATTENDU QUE la contribution demandée par l'organisme est de 1 000 \$, notamment afin de couvrir une partie des frais d'organisation de l'événement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE CONTRIBUER financièrement à la 20<sup>e</sup> édition du GalArt pour un montant de 1 000 \$;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année courante – Culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.7 Action patrimoine – Demande de partenariat – Autorisation**

---

Référence est faite à la demande de partenariat d'Action patrimoine. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

### **6. Ressources humaines**

---

#### **6.1 Aménagement du territoire – Recrutement – Offre de service – Autorisation**

---

CA-2024-05-084

ATTENDU la signature de l'entente sectorielle de développement pour l'optimisation de la capacité d'accueil dans la région administrative du Centre-du-Québec 2023-2027;

ATTENDU la difficulté de recrutement d'un aménagiste - chargé de projet en habitation;

ATTENDU la nécessité de bien pourvoir ce poste et de répondre aux besoins croissants des municipalités en lien avec la capacité d'accueil;

ATTENDU l'offre de service soumise par la firme Brio RH pour le recrutement d'un aménagiste - chargé de projet en habitation, comprenant notamment le service de chasse de tête et d'affichage sur des sites spécialisés, d'un montant maximal de 8 865 \$, plus les taxes applicables, facturable mensuellement selon les heures travaillées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Brio RH datée du 26 avril 2024 au montant de 8 865 \$, plus les taxes applicables et, si nécessaire, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2024 – Aménagement du territoire;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Maintien de l'équité salariale – Honoraires professionnels – Autorisation**

---

CA-2024-05-085 ATTENDU QUE la MRC s'est fait accompagner par la firme Pro-Gestion dans son processus de révision de la structure organisationnelle et de révision et maintien de l'équité salariale;

ATTENDU QUE dans la continuité des travaux de maintien de l'équité salariale, il a été nécessaire que ladite firme apporte son soutien professionnel à la MRC;

ATTENDU les factures numéros 16-02-2024 et 13-04-2024 soumises par Pro-Gestion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER le paiement des deux factures soumises par la firme Pro-Gestion pour une somme de 5 680 \$ plus les taxes applicables, à même les activités financières de l'année courante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Conseillère agroalimentaire – Embauche – Autorisation**

---

CA-2024-05-086 ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 2 avril 2024, a adopté la résolution numéro CA-2024-04-069 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller agroalimentaire;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M<sup>me</sup> Rébecca Durocher-Bergeron à titre de conseillère agroalimentaire, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 13 mai 2024, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Conseillère en promotion du territoire – Embauche – Autorisation**

---

CA-2024-05-087 ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 6 février 2024, a adopté la résolution numéro CA-2024-02-028 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller en promotion du territoire en remplacement d'un congé de maternité;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M<sup>me</sup> Cynthia Brisson à titre de conseillère en promotion du territoire en remplacement d'un congé de maternité, poste à contrat à durée déterminée, à temps plein, avec entrée en fonction le 15 mai 2024, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5 Gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières – Départ à la retraite**

---

CA-2024-05-088 ATTENDU QUE M. Léo Ouellet, gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières, a annoncé son départ à la retraite après 19 années de service à la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE du départ à la retraite de M. Léo Ouellet, effectif le 3 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6 Fin d'emploi (salariee 10228) – Autorisation**

---

CA-2024-05-089 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 17 avril 2024, a adopté la résolution numéro 2024-04-102 approuvant notamment l'entente de délégation de la gestion opérationnelle du Bureau d'information touristique à conclure entre la MRC de L'Érable et la Ville de Plessisville;

ATTENDU QUE cette délégation amène l'abolition des postes de conseiller en séjour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER la fin d'emploi, en date du 31 mai 2024, de la salariée ayant le numéro d'employé 10228, le tout selon les modalités prévues dans le cadre d'un avis de fin d'emploi;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC de L'Érable à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.7 Fin d'emploi (salarie 10315) – Autorisation**

---

CA-2024-05-090 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 17 avril 2024, a adopté la résolution numéro 2024-04-102 approuvant notamment l'entente de délégation de la gestion opérationnelle du Bureau d'information touristique à conclure entre la MRC de L'Érable et la Ville de Plessisville;

ATTENDU QUE cette délégation amène l'abolition des postes de conseiller en séjour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER la fin d'emploi, en date du 31 mai 2024, du salarié ayant le numéro d'employé 10315, le tout selon les modalités prévues dans le cadre d'un avis de fin d'emploi;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC de L'Érable à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.8 Fin d'emploi (salariee 10332) – Autorisation**

---

CA-2024-05-091 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 17 avril 2024, a adopté la résolution numéro 2024-04-102 approuvant notamment l'entente de délégation de la gestion opérationnelle du Bureau d'information touristique à conclure entre la MRC de L'Érable et la Ville de Plessisville;

## Séance du comité administratif du 7 mai 2024

ATTENDU QUE cette délégation amène l'abolition des postes de conseiller en séjour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER la fin d'emploi, en date du 31 mai 2024, de la salariée ayant le numéro d'employé 10332, le tout selon les modalités prévues dans le cadre d'un avis de fin d'emploi;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC de L'Érable à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salariée 70252) – Dépôt

CA-2024-05-092 ATTENDU la lettre de démission de la salariée ayant le numéro d'employé 70252, apprentie pompière à la caserne 85 (Villeroy) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 1<sup>er</sup> mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de la salariée ayant le numéro d'employé 70252 effective le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. Finances

### 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2024-05-093 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de mai 2024, comme suit :

#### Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4501	TitanHQ (200 antivirus SpamTitan)	8 472,00 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>8 472,00 \$</b>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

#### Ratifications des dépenses

Description	Montant	
Pneus et remorques 265 inc. (réparation tarière)	20,00 \$	
Adobe (licences Acrobat et Creative cloud)	2 747,28 \$	
Mégaburo (réparation copieur)	125,00 \$	
Certificat SSL - gestion des actifs	99,95 \$	
<b>TOTAL :</b>		<b>2 992,23 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Séance du comité administratif du 7 mai 2024

### 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2024-05-094

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de mai 2024, comme suit :

#### Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
05-001	ENPQ	3	Formation instructeur véhicule d'élévation (É. Boucher / D. Gagnon / M. Milot)	711,39 \$	2 134,17 \$
05-002	ENPQ	1	Formation instructeur Pompier 1 (Paul-André Fortier)	1 486,95 \$	1 486,95 \$
05-003	AGSICQ	2	Congrès annuel des gestionnaires en sécurité incendie - Inscription	850,00 \$	1 700,00 \$
05-004	Hilton	10	Hébergement (nuitées) (congrès AGSICQ)	259,00 \$	2 590,00 \$
05-005	Hilton	4	Hébergement (nuitées) (séminaire de prévention)	259,00 \$	1 036,00 \$
05-006	ENPQ	8	Examen section 3 / Pompier 1	87,65 \$	701,20 \$
05-007	ENPQ	9	Examen pratique section 4 / Pompier 1	328,80 \$	2 959,20 \$
05-008	Gérard Musique	4	Liquide pour fumée	27,95 \$	111,80 \$
05-009	Dubois et Frères	1	Changement frein arrière et bearing de roue	850,00 \$	850,00 \$
05-010	Gilbert Labrie	1	Réparation équipement petits moteurs	350,00 \$	350,00 \$
05-011	Atelier Génytech	1	Réparation bearing et suspension	3 500,00 \$	3 500,00 \$
05-012	Macpek	1	Dépense préautorisée	1 000,00 \$	1 000,00 \$
<b>TOTAL :</b>					<b>18 419,32 \$</b>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

#### Ratifications des dépenses

Description	Montant	
ENPQ (cotisation - gestionnaire de formation)	1 077,55 \$	
Garage Dubois (pièces)	72,37 \$	
Ville de Plessisville (lance)	1 141,74 \$	
<b>TOTAL :</b>		<b>2 291,66 \$</b>

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. Correspondance – Document déposé

### 8.1 Festival du Cheval de Princeville – Invitation

CA-2024-05-095

ATTENDU l'invitation que la MRC a reçue du directeur général du Festival du Cheval de Princeville pour le souper corporatif qui aura lieu le 7 juin 2024;

ATTENDU QUE le coût pour une table de huit personnes est de 550 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'achat d'une table pour huit personnes au souper corporatif qui aura lieu dans le cadre du Festival du Cheval de Princeville le 7 juin 2024, au coût de 550 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## Séance du comité administratif du 7 mai 2024

---

### 9. Divers

---

Aucun point n'est ajouté.

### 10. Période de questions

---

Aucune question.

### 11. Levée de la séance

---

CA-2024-05-096

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Gilles Fortier, préfet

---

Raphaël Teyssier, directeur général  
et greffier-trésorier